



CTB



**Ministère des Eco villages, des
Bassins de Rétention, des Lacs
Artificiels et de la Pisciculture**
*Direction des Bassins de Rétention et
des Lacs Artificiels*

RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET DE BASSINS DE RETENTION ET DE VALORISATION DE FORAGES DANS LES REGIONS DE DIORBEL, FATICK, KAOLACK, KAFFRINE ET THIES

BARVAFOR – SEN 10 024 11

ABRÉVIATIONS	4
1 FICHE PROJET	5
2 RESUME	6
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
2.2 POINTS SAILLANTS	6
2.3 RISQUES CLE.....	7
2.4 RECOMMANDATIONS CLE	7
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION	8
3.1 CONTEXTE.....	8
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	8
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	8
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	8
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	8
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE.....	9
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	9
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	10
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	11
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	11
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	12
3.2.6 <i>Décisions/Recommandations</i>	12
3.3 RESULTAT 1	13
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	13
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	13
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	14
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	15
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	15
3.3.7 <i>Recommandations</i>	16
3.4 RESULTAT 2	17
3.5 RESULTAT 3	18
3.5.1 <i>Indicateurs</i>	18
3.5.2 <i>Bilan des activités</i>	19
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisées</i>	19
3.5.4 <i>Risques et hypothèses</i>	20
3.5.5 <i>Critères de qualité</i>	20
3.5.6 <i>Exécution budgétaire</i>	20
3.5.7 <i>Recommandations</i>	20
4 THEMES TRANSVERSAUX	22
4.1 GENRE.....	22
4.2 L'ENVIRONNEMENT	22
5 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI	23
6 LEÇONS APPRISES	24
7 ANNEXES	25
7.1 CADRE LOGIQUE	26
7.2 ACTIVITES M&E	29

7.3	RAPPORT "BUDGET VERSUS ACTUEL (Y – M)"	29
7.4	BENEFICIAIRES	40
7.5	PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012	42

Abréviations

ARD	Agences Régionales de Développement
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
CL	Collectivités Locales
CTB	Agence belge de développement
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DMP	Demande de Micro Projets
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
M&E	Monitoring and Evaluation
MP	Micro projets
PAREE	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertise
PIC	Programme Indicatif de Coopération
SMCL	Structure mixte de concertation locale

1 Fiche projet

Nom Projet	Projet de bassins de rétention et de valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kafrine et Thiès - BARVAFOR
Code Projet	SEN 10 024 11
Zone d'intervention	Diourbel, Fatick, Kaolack, Kafrine et Thiès
Budget	11.571.684 euros
Personnes clés	Aly Sané NIANG, Responsable national Dominique VANDER LINDEN, Coresponsable
Instance Partenaire	Ministère des Ecovillages, des Bassins de rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture - Direction des Bassins de rétention et des Lacs artificiels
Date Convention de mise en œuvre	13 janvier 2010
Durée (mois)	72 ; durée du projet : 60 mois
Groupes cibles	Populations rurales de la zone d'intervention
Objectif Global	Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1 : réduction de la pauvreté (cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7 : environnement durable).
Objectif Spécifique	La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kafrine, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée.
Résultats attendus	R1: Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en oeuvre
	R2 : Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés.
	R3 : Les capacités des acteurs concernés sont renforcées.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée.	X	X	X
Résultat 1 : Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en oeuvre	B	B	B
Résultat 2 : Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés.	X	X	X
Résultat 3 : Les capacités des acteurs concernés sont renforcées	A	C	B

Score : A : très satisfaisant ; B : satisfaisant ; C : insatisfaisant ; D : très insatisfaisant ; X : le critère ne pouvait pas être mesuré.

Budget Partie belge EUR	Programmation 2011 EUR	Dépenses totales au 31/12/2011 EUR	Solde budget EUR	Taux d'exécution p/r programmation	Taux d'exécution p/r budget total
11.000.000	256.25	398.761	10.601.239	156 %	4 %

L'exécution budgétaire est de 156% par rapport à la planification de la gestion 2011 et de 4% du budget global. La programmation initiale de l'année 2011, et approuvée par la SMCL au mois d'avril, fut réalisée sur base exclusivement de frais de fonctionnement et non d'activités, ce qui explique le taux élevé d'exécution par rapport à la programmation. Sachant qu'il s'agit de la phase de démarrage, il n'y a aucun élément de risque dans cette exécution.

2.2 Points saillants

Depuis le démarrage de l'intervention en juin 2011, les activités principales ont été les suivantes :

- Mise en place de l'ensemble de l'équipe du projet ; installation dans les locaux du siège de Thiès et de l'antenne opérationnelle de Kaolack ; équipement des locaux du projet ;
- Mobilisation des acteurs régionaux et nationaux
 - Organisation d'ateliers de lancement régionaux du projet afin d'informer l'ensemble des acteurs sur les objectifs, résultats, méthodologies et procédures du projet
 - Organisation d'ateliers spécifiques régionaux pour accompagner l'identification et l'élaboration des premiers sous projets
 - Présentation du projet à des structures nationales partenaires ;
- Identification des potentiels partenaires pour la mise en œuvre de certaines activités du projet,

- moyennant accord d'exécution ou accord de partenariat ;
- Elaboration d'outils pour la mise en œuvre du projet (outils de communication, Manuel des Procédures des Investissements comprenant le modèle de canevas des sous projets, les procédures de demande et de sélection des sous projets, les critères d'éligibilité et de sélection des sous projets avec pondération, la stratégie de cofinancement) ;
- Réception des premiers sous projets devant faire l'objet de classification et sélection ;
- Articulation des acteurs régionaux comme base de la constitution des CTR et CRS ;
- Harmonisation des stratégies d'intervention avec les acteurs du programme Synergie.

2.3 Risques clé

- Le manque de coordination et de concertation entre les deux partenaires responsables du projet risque de retarder et compromettre l'exécution de celui-ci, d'autant plus que le ministère tutelle du projet est de création récente et ne possède pas d'expérience de mise en place de projet avec la coopération belge.
- Le manque d'implication directe de la DBRLA durant la gestion 2011 et sa déconcentration inexistante présentent des risques dans la mise en œuvre du projet et la coordination avec les autres ministères et directions impliqués dans le projet.
- La non réalisation de l'étude « PAGIRE » sur les bassins versants dans les zones concernées par le projet dans les délais prévus, risque que le projet ne puisse appliquer une approche bassin versant pour ses investissements. Et de les réaliser sans contexte de gestion territoriale.
- La non prolongation du programme Synergie affecterait sérieusement le projet pour ne pas compter avec des partenaires pour la mise en valeur et permettre d'atteindre son objectif spécifique.

2.4 Recommandations clé

- Définition de mécanismes de coordination et concertation entre les partenaires responsables de la mise en œuvre du projet : DBRLA et CTB.
- Implication effective de la DBRLA : détermination de ses attentes par rapport au projet relatif au renforcement institutionnel stratégique et opérationnel.
- Assurer la deuxième phase du programme Synergie.
- Améliorer la gestion administrative et financière du projet et assurer la mise à disposition des fonds selon la planification opérationnelle.
- Pour des raisons d'efficacité et d'atteinte des résultats dans les délais impartis, il faut dès la phase d'exécution, responsabiliser chaque membre de l'équipe et éviter des réunions systématiques de concertation sur tout aspect du projet.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

Les activités de la phase de démarrage du projet se sont déroulées dans des conditions assez difficiles par défaut de mise à disposition à temps de locaux fonctionnels et des difficultés dans l'application des procédures d'acquisition de l'ensemble de la logistique.

Il existe, en outre, une complexité institutionnelle liée au nombre d'acteurs intervenant dans le secteur de l'eau, ou interconnecté avec celui-ci, pour atteindre l'objectif spécifique du projet, à savoir le renforcement de la production agro sylvo pastorale grâce à l'accès durable de l'eau. Ainsi certaines composantes du projet comme le rééquipement de forages ou la régénération de la mangrove sont des compétences ne relevant pas directement de la tutelle du projet. Ce qui amène le projet à se référer à beaucoup de partenaires pour exécuter l'ensemble de ses activités.

On note également l'absence d'un document de politique nationale pour l'eau productive qui devrait être le cadre général de toutes les interventions liées à ce sous secteur.

3.1.1 Evolution du contexte

Malgré que le gouvernement du Sénégal a considéré en de nombreuses reprises le secteur hydraulique et particulièrement l'eau productive comme prioritaire pour le développement économique du pays, il n'existe pas actuellement une politique pour l'eau productive.

Cependant, des initiatives sont entreprises au niveau de la DBRLA, en coordination avec les acteurs du secteur, pour réaliser une étude concernant la réflexion sur la stratégie nationale pour l'eau productive afin de doter ce sous secteur d'un document de référence. Dans ce sens, la DBRLA est en train de finaliser un projet de décret portant sur l'organisation des bassins de rétention.

3.1.2 Ancrage institutionnel

Le projet est placé sous la tutelle du Ministère des Eco-villages, des Bassins de Rétention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture à travers la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) qui est le partenaire technique direct. Il est mis en œuvre selon le principe de la cogestion avec la CTB.

Néanmoins, il existe une complexité institutionnelle nationale liée au nombre d'acteurs intervenant dans le secteur de l'eau. 50% des domaines d'intervention du projet (forages et mangroves) ne dépendent pas directement du ministère ou direction tutelle du projet. Cette situation ne facilite pas la mise en œuvre du projet.

Considérant que le projet s'inscrit dans le cadre de la décentralisation, l'interaction avec les acteurs et structures régionales et locales est primordial. Le manque de déconcentration de la direction tutelle du projet ne favorise pas une interaction fluide.

Score: Approprié

3.1.3 Modalités d'exécution

Le projet est exécuté en co gestion. Pour la partie sénégalaise il s'agit du Ministère des Ecovillages, des Bassins de Rétention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture, comme entité responsable de l'exécution du projet et du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), comme entité responsable du suivi financier de l'exécution du projet. Pour la partie belge, le projet est exécuté par la CTB.

Score: Approprié

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Les modalités d'exécution s'inscrivent entièrement dans les principes d'appropriation, alignement, harmonisation, gestion orientée résultats et la responsabilité mutuelle de la Déclaration de Paris que souscrivent les deux pays partenaires, en plus de respecter totalement le processus de

décentralisation de la politique sénégalaise, raison pour laquelle elles sont considérées comme appropriées.

Application des principes de la Déclaration de Paris :

- **Appropriation** – Le projet cherche à renforcer les capacités locales, régionales et nationales pour atteindre l'objectif spécifique du projet et assurer la pérennité des interventions. Pour cela, il mobilise et articule les acteurs sociaux, institutionnels et agents de développement, tant au niveau local comme régional. S'appuie sur les compétences et responsabilités des différentes institutions et acteurs existants. Renforce les compétences des différents acteurs impliqués dans le projet. Gère des processus de dialogue, de concertation et de décision. Cela permet l'appropriation du projet et ses activités par ces acteurs.
- **Alignement** – Le projet applique le principe d'alignement en contribuant aux objectifs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Il s'inscrit dans le programme national de mobilisation et de valorisation des eaux de ruissellement dénommé «Programme National des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels». Pour sa mise en œuvre, le projet s'appuie sur la politique de décentralisation et le Programme National de Développement Local, mis en œuvre par les ARD. Celles-ci sont des acteurs importants dans la mise en œuvre du projet, comme instances techniques des CL. Le projet applique la législation nationale en vigueur concernant les marchés publics.
- **Harmonisation** – L'approche du projet BARVAFOR porte sur la synergie traduite par le développement de la complémentarité des différentes interventions portant sur l'investissement mais aussi sur sa valorisation et sa pérennisation. Elle est basée sur le principe de l'additionnalité des ressources et des compétences. L'articulation de l'ensemble des acteurs, la recherche de complémentarité dans les compétences existantes et l'harmonisation sont des principes fondamentaux dans la démarche du projet pour assurer l'atteinte de ses objectifs et sa pérennité.
- **Résultats** – Le projet réalise trimestriellement sa planification orientée résultats. Afin d'en assurer leur évaluation, l'étude de la situation de référence et du système de suivi et évaluation du projet est en cours d'acquisition.
- **Responsabilité mutuelle** – Le projet, exécuté en cogestion, applique le principe de responsabilité mutuelle, entre le donneur et les partenaires, quant aux résultats obtenus en matière de développement. L'approche participative du projet, s'appuyant sur les compétences et responsabilités de chaque acteur, permet que le développement régional dans les domaines d'intervention du projet se convertisse en un processus collectif de décision et d'action de la société comme sujet actif. Donc de responsabilité conjointe de tous les acteurs impliqués, chacun avec ses propres degrés qui lui revient.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

<ul style="list-style-type: none"> • Objectif spécifique: « La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kafrine, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée » 						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
A la fin du projet, les CL et les comités d'usagers assument pleinement la gestion et la maintenance des investissements réalisés						Valeur non déterminée dans le DTF et étude baseline en processus

G, E						d'engagement. Investissements non prévus avant 2013
Evolution des volumes de production enregistrés par spéculation et par site (maraîchage, riz, petit élevage...) et part des volumes commercialisés G						Idem Valorisation se réalise après construction des ouvrages et impact d'eau sur production ; donc pas avant 2014
Evolution du nombre de ménages agricoles bénéficiant d'un accès durable à l'eau productive G, E						Idem
La synergie ONG/Barvafor est effective en termes d'investissement (Barvafor) et accompagnement (ONGs)						Idem 2011 : phase de démarrage dans identification conjointe d'investissement

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte de l'objectif spécifique est étroitement liée à la réalisation du résultat 2 à savoir la construction des aménagements de mobilisation de l'eau productive, dont la construction des premiers ouvrages débiterait au plus tôt fin 2012. Pour pouvoir assurer l'appropriation de ces ouvrages, leur gestion effective, la disponibilité de l'eau de façon durable permettant l'amélioration et le renforcement de la production agro sylvo pastorale, les résultats 1 et 3 sont fondamentaux et constituent la base de la méthodologie de mise en œuvre du projet.

Le résultat 1 permet d'identifier les investissements à réaliser à partir d'un processus participatif et concerté entre la population bénéficiaire et ses instances représentatives ainsi qu'autorités sectorielles au niveau local et régional. Le respect des rôles, responsabilités, mandats et compétences de chaque acteur impliqué dans ce processus de construction et d'apprentissage conjoint (que constitue l'implémentation du projet) a permis de créer un climat de confiance, motivation et d'implication réelle de l'ensemble des acteurs locaux et régionaux. Ceux-ci ont démontré durant la phase de démarrage qu'ils s'identifient pleinement, activement et avec enthousiasme dans cette nouvelle dynamique de développement local et régional. Ceci influence positivement l'atteinte de l'objectif spécifique dans sa dimension de durabilité.

Considérant que le projet se concentre principalement sur la réalisation des ouvrages, la synergie et l'harmonisation (avec les autres acteurs intervenant dans le secteur) sont fondamentales pour assurer l'articulation avec la dimension productive, qui constitue le noyau de l'objectif spécifique. Cette synergie est vitale dès le résultat 1 dans l'identification des demandes d'investissements de telle façon à assurer la réalisation d'ouvrages là où existe une dynamique productive ou est renforcée par les partenaires du projet. De bonnes bases ont été établies dans le cadre du programme synergie et sont en cours de négociation avec d'autres partenaires actifs dans la zone dans le développement agro sylvo pastorale. Cette synergie est également très importante dans le résultat 3 pour assurer la mise en valeur des zones ayant un accès durable à l'eau, qui constitue une concrétisation des engagements pris par les partenaires lors de la phase du résultat 1.

Les dimensions genre et environnement sont spontanément prises en compte dans l'atteinte de l'objectif spécifique, vu qu'en matière d'eau productive, les activités maraîchères de contre-saison sont réalisées principalement par des femmes. De plus, ces activités productives bénéficient aux femmes et enfants par l'amélioration de leur nutrition. D'autre part, l'aménagement des bas-fonds, points d'eau, ouvrages de retenues et régénération de mangroves permettent tant de renforcer le couvert végétal que de lutter contre l'érosion grandissante dans la zone d'intervention. Le résultat 2 contribue donc directement à l'amélioration de l'environnement, pour autant que les mesures de mitigation environnementale que chaque ouvrage nécessite soient clairement déterminées et mises en place. Cependant, il serait intéressant de formaliser les dimensions genre et environnement par des stratégies spécifiques au projet.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Coordination et concertation inadéquate sur le processus de mise en œuvre du projet entre la DBRLA et la CTB	D	Divergence dans la compréhension du DTF et sa mise en œuvre	D	C
Implication réelle de la DBRLA comme acteur tutelle du projet ; intérêt dans le développement d'une stratégie en eau productive	C	Projet ne possède pas de référent institutionnel stratégique avec comme conséquence la durabilité institutionnelle de ses actions	C	C
Les ONG belges n'assument pas entièrement leur responsabilité dans valorisation des ouvrages réalisés dans le cadre de la « synergie ».	A	L'atteinte de l'objectif spécifique du renforcement productif est en risque	C	B
La continuité du programme synergie après 2012	B	Pas d'acteur assuré pour la mise en valeur, base pour avoir une incidence sur la production agro sylvo pastorale	D	D
Les bénéficiaires ne sont pas capables de payer pour l'eau productive.	B	Faible taux de recouvrement	B	B
Les autres interventions dans la zone ne sont pas prêtes à développer des synergies qui assurent une meilleure complémentarité et cohérence.	B	Insuffisance de fond d'appui à la mise en œuvre	B	B

Score : A : faible ; B : modéré ; C élevé ; D : très élevé.

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	X	La phase de démarrage ne permet pas d'avoir un avancement direct sur l'objectif spécifique et ses indicateurs associés
Efficiences	C	Les ressources économiques de l'intervention ont été utilisées de façon satisfaisante pour l'obtention des résultats de la phase de démarrage. Un retard a été pris dans de nombreuses activités pour diverses raisons : non possibilité d'application de la méthodologie d'obtention des MP prévue ; plus de temps qu'initialement prévu dans connaissance et application des procédures, difficultés dans mise en place des mécanismes de cogestion, ...
Durabilité	B	Durabilité par rapport au processus de renforcement des capacités dans phase de démarrage. Pas de durabilité institutionnelle par rapport à implication de la DBRLA dans le projet dans la phase de démarrage.
Pertinence	B	La démarche adoptée pour l'atteinte de l'objectif spécifique est largement partagée par les différents acteurs et cela répond d'une part à une application de la politique de décentralisation et d'autre part épouse les principes de l'appropriation et de l'alignement.

Score : A : très satisfaisant ; B : satisfaisant ; C : insatisfaisant ; D : très insatisfaisant ; X : le critère ne pouvait pas être mesuré.

3.2.5 Impact potentiel

L'engagement des populations dénote déjà une bonne appropriation de la stratégie adoptée par le projet. Cela laisse présager l'effectivité de l'application de la contrepartie des bénéficiaires. L'atteinte de l'objectif spécifique réduira sensiblement la pauvreté et la faim dans la zone d'intervention.

L'impact du projet et la capitalisation de l'expérience de cette nouvelle initiative permettront d'alimenter une proposition de stratégie nationale relative à l'eau productive et son rôle dans le développement économique local. L'approche bassin versant et GIRE permettront également de proposer des lignes stratégiques pour la politique nationale, n'existant pas à ce jour des expériences dans le domaine.

3.2.6 Décisions/Recommandations

Décisions	Source	Acteur	Temps	Etat
Consolider le processus participatif et d'articulation de l'ensemble des acteurs ainsi qu'entre les partenaires et le projet	3.2.2.	Projet	Q1/2012	going
Développement de stratégies genre et environnement spécifiques au projet	3.2.2.	Coresponsable	Q1/2012	open
Réalisation de l'étude de tarification de l'eau productive	3.2.3.	Coresponsable	Q1-Q2/2012	open
Réalisation de l'étude base line et système de suivi et évaluation	3.2.1.	Coresponsable / CTB	Q4/2011 - Q2/2012	going
Amélioration de l'efficacité de la gestion administrative et financière du projet	3.2.4.	RAF/coresponsable	Q4/2011 - Q1/2012	going

Recommandations	Source	Acteur	Temps
Définition de mécanismes de coordination et concertation entre les partenaires responsables de l'implémentation du projet : DBRLA et CTB	3.2.3.	DBRLA / CTB	Q1/2012
Implication effective de la DBRLA ; détermination de ses attentes par rapport au projet relatif au renforcement institutionnel stratégique et opérationnel	3.2.3.	DBRLA	Q1/2012
Assurer la continuité du programme synergie fin 2012	3.2.3.	CTB, Ambassade, Ong's belges	Q3/2012

3.3 Résultat 1

Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en œuvre

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1:						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Nombre de demandes de micro-projets émanant des collectivités locales			10			Les demandes de MP sont prévues pour le courant de janvier 2012.
Nombre de dossiers de MP qui passent à la phase APD						Prévu pour 2012
Volume d'investissement mobilisé i) par les CL, ii) par les ONGs dans le cadre de la synergie						Prévu pour 2012
Etudes initiales réalisées et résultats intégrés dans la mise en œuvre et le suivi						Prévu pour 2012.
Une analyse genre et environnement est exigée pour toutes les études APS et APD						Prévu pour 2012

NB : les éléments d'information de ce tableau seront renseignés à l'issue de l'étude Baseline qui sera lancée dans le courant de Q1 2012.

3.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Mobilisation des acteurs		X			
2 Eligibilité, sélection et classification des demandes					Prévu pour 2012
3 Etudes et supervision des travaux					Prévu en 2012
4 Fonds d'études (tarification, couts unitaires, ligne de base)		X			TDRs de ces études en préparation ; Etudes à lancer en Q1 2012.

Score : A : en avance ; B. dans les délais ; C : retard de 3 à 6 mois ; D : retard de plus de 6 mois

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

La phase de mobilisation des acteurs partenaires du projet et la mise en place des préalables à l'implantation des sous projets est bien avancée:

- **Une importante mobilisation des acteurs par des actions d'information adéquates :** ateliers de lancement ayant pour cible les autorités administratives, les services techniques, les projets et programmes dans les 5 régions ; ateliers d'appui-conseil pour l'identification de sous projets en préparation conjointement les collectivités locales et les acteurs régionaux. Ces ateliers ont permis de partager les objectifs et procédures d'instruction des dossiers de sous-projets, prioriser et concerter les premières demandes de sous projets, connaître un état des lieux des infrastructures existantes en eau productive ou forages pour eau potable, les limitations en qualité de l'eau par région, etc.
- **Des visites de terrain** pour reconnaissance de premières demandes de sous projets dans une approche de bassin versant ou vallée, principalement pour la région de Thiès dans le cadre du programme synergie.
- **L'élaboration des outils de base à la mise en œuvre du projet :** ces outils intègrent les supports de communication nécessaires à la vulgarisation du projet mais aussi les éléments de procédures utiles pour les partenaires, comme le manuel de procédures des investissements (MPI). Ces outils de base devront être complétés dans le courant de Q1/2012 par une stratégie communicationnelle afin de renforcer l'information et l'appropriation du projet par les acteurs, ainsi que par une stratégie de renforcement des capacités des bénéficiaires et autres partenaires de la mise en œuvre, des mécanismes de suivi-évaluation des résultats et effets du projet.
- **Structures régionales de suivi et d'exécution en constitution :** la constitution des organes régionaux de suivi et exécution du projet (CTR et CRS) a pris du retard. En effet, pour la mise en place de ces organes, les autorités régionales ont vu la nécessité d'être en possession d'un courrier du Ministère tutelle du projet, ce qui a été réalisé récemment dans le courant du mois de décembre 2011.

Considérant les faiblesses au niveau des acteurs locaux dans le montage des dossiers de demande de sous projets, la stratégie du projet prévoit dans son DTF un appui pour ces montages par le biais d'accord d'exécution avec des partenaires techniques régionaux identifiés, tels que les Agences régionales de Développement (ARD). Cependant, la CTB ne considérait pas possible la mise en œuvre de ces AE durant la phase de démarrage, raison pour laquelle le projet a dû modifier sa stratégie d'obtention des demandes des premiers sous projets pour cette période. Cela a entraîné quelques retards par rapport à sa planification initiale.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Montage de qualité des demandes de microprojets par acteurs locaux	B	Base inadéquate pour réalisation d investissements, et donc mise en péril de l'atteinte de l'objectif spécifique	C	B
Compréhensions différentes du contenu de la composante mangrove	B	Faible appropriation de la démarche du projet par les bénéficiaires	B	B
L'étude « PAGIRE » sur les bassins versants dans les zones	D	Risque de faire 2 sélections des MP sans se baser sur les	C	C

concernées par le projet n'est pas réalisée dans les délais		études Gire et Bassins Versants.		
La non faisabilité d'un nombre suffisant de micro-projets après les études	C	Manque de demandes réalisables pour les investissements	B	B
L'interférence politique influence la sélection de projets	A	Orientation vers des projets non viables	A	A
Le phasage de la ligne synergie permet une synergie effective avec le projet	C	Décalage entre les deux interventions et défaut de partenaire de mise en valeur autour de certains sites	C	C

Score : A : faible ; B : modéré ; C élevé ; D : très élevé.

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Pertinence	A	Cohérence avec le processus de décentralisation et de déconcentration.
Efficacité	B	Presque toutes les activités planifiées ont été exécutées
Efficience	B	Certaines activités n'ont pas été exécutées dans les délais initialement prévues pour des raisons de gestion administrative et financière inadéquate (manque de disponibilité de fonds aux moments opportuns)
Durabilité	B	Les acteurs régionaux ont été pleinement responsabilisés dans leurs rôles et compétences dans cette phase. Les bénéficiaires se sont sentis impliqués et se sont approprié le projet

Score : A : très satisfaisant ; B : satisfaisant ; C : insatisfaisant ; D : très insatisfaisant ; X : le critère ne pouvait pas être mesuré.

3.3.6 Exécution budgétaire

Aucune activité n'avait été initialement planifiée et approuvée par la SMCL (en avril 2011) avant le début officiel du projet. Raison pour laquelle le tableau en annexe ne peut se référer à un taux d'exécution.

Cependant par rapport à la planification réalisée après le début du projet, le résultat est exécuté à 24%. Ce taux s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- **Mobilisation des acteurs (35%)**, cette rubrique concerne la réalisation de l'atelier national et dans les cinq régions du lancement du projet. Le report de l'atelier national par les partenaires du projet d'une part et le coût inférieur à celui estimé pour les ateliers régionaux d'autre part, expliquent le faible taux d'exécution de cette ligne.
- **Fonds d'études (0%)**: il était prévu d'initier l'étude baseline dans le dernier trimestre de 2011. Cependant pour avoir consacré plus de temps qu'estimé au suivi administratif et financier du projet face aux sérieuses difficultés rencontrées, l'avancement en 2011 s'est situé au niveau de la présentation des termes de références. Cette étude sera lancée, conjointement les autres études de ce fonds, en Q1/2012.

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Détermination du contenu de la composante régénération des mangroves	3.3.4.	ATN RC/ responsable national	Q1/2012
Diffusion des arrêtés de constitution des CTR et CRS par les gouverneurs par transmission de la lettre du ministre à cet effet	3.3.3	Responsable National	Q1/2012
Concertation avec CTR critères d'éligibilité et de sélection, renforcement des capacités sur procédure de sélection	3.3.3.	Coresponsable	Q1/2012
Concertation des ROI avec CTR et CRS	3.3.3.	Coresponsable	Q1/2012
Ateliers appui conseil pour élaboration demandes de sous projet antenne opérationnelle Kaolack	3.3.3.	ATN RC	Q1/2012
Éligibilité, présélection et classification des demandes de sous projet	3.3.3.	Coresponsable	Q1/2012
Validation sur le terrain des demandes de sous projets	3.3.3.	ATN GR et AJ GR	Q1/2012
Confirmation présélection et classification avec CTR	3.3.3.	Coresponsable	Q1/2012
Sélection des demandes de sous projets avec CRS	3.3.3.	Coresponsable	Q1/2012
Améliorer le suivi des ressources financières du projet et leur mise à disposition selon la planification opérationnelle	3.3.5.	RAF/Coresponsable	Q1/2012

3.4 Résultat 2

Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés.

La réalisation des activités liées à ce résultat n'étant pas prévue avant la fin de l'année 2012, l'analyse relative au résultat 2 ne sera pas objet de ce rapport.

3.5 Résultat 3

Les capacités des acteurs concernés sont renforcées

3.5.1 Indicateurs

Indicateurs	Valeur 'Baselin e'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Nombre de personnes formées à la mise en valeur des périmètres ;	0					Nin applicable en 2011
Pourcentage de producteurs (hommes et femmes) ayant adoptés les techniques recommandées ;	0					Idem
% des bénéficiaires qui payent pour l'eau productive (forfait et/ou par volume)	0					Idem
Evolution du nombre de conflits d'utilisation de l'eau entre différents usagers concernés	0					Idem
1 comité de gestion des aménagements fonctionnel dans chaque site						Idem
Les comités de gestion et d'usagers sont formés sur les dimensions genre et environnement						Idem
Documents de capitalisation disponibles et partagés						Idem

3.5.2 Bilan des activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
Appui technique aux CL et aux bénéficiaires finaux			X		Les accords d'exécution pour l'accompagnement des CL n'ont pas pu se conclure en 2011 suite aux lignes d'orientation de la CTB à ce sujet.
Renforcement institutionnel de la DBRLA			X		La DBRLA doit déterminer ses attentes pour le renforcement opérationnel institutionnel pour être mis en œuvre
Formations à la mise en valeur					Pas applicable
Formations en gestion et maintenance des ouvrages				X	Idem
Formations en approche 'bassins versants					
Formations en passation de marchés publics			X		La CTB organisera une formation conjointe avec d'autres projets
Participation aux formations, séminaires et conférences					Pas applicable
Capitalisation des expériences					Pas applicable

Score : A : en avance ; B. dans les délais ; C : retard de 3 à 6 mois ; D : retard de plus de 6 mois

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Ce résultat englobe le renforcement des capacités des CL, des formations, la participation à des séminaires, la capitalisation des expériences et le renforcement institutionnel de la DBRLA.

- Pour le renforcement des capacités des bénéficiaires, des accords d'exécution pour les accompagner sont en préparation et devraient être effectifs pour la deuxième phase d'appel à projet. Il faut cependant noter le retard accusé dans sa mise en œuvre du fait de préalables (diagnostic institutionnel, audit) demandés par la CTB pour contracter ces accords.
- Le renforcement institutionnel de la DBRLA n'a pas vraiment été effectif, par la faible implication de la DBRLA dans le projet durant l'année 2011 et par conséquent son manque de définition de ses attentes par rapport au renforcement institutionnel. Le manque de coordination institutionnelle entre la CTB et la DBRLA n'a pas favorisé l'avancement dans cet aspect.
- Les formations sur les marchés publics et sur la GIRE ont accusé du retard car initialement prévues dans le courant 2011. Les TDRs pour le GIRE est en cours d'élaboration devrait se tenir en Q1 2012. La formation en marchés publics se réalisera par la CTB conjointement les projets PAODES et PAGOSAN qui sont également dans leurs phases de démarrage.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Absence de synergies effectives établies avec des acteurs spécialisés dans le domaine de la mise en valeur des surfaces irriguées	A	Retard ou non réalisation de l'investissement du fait de ne pas pouvoir assurer la mise en valeur de l'ouvrage	D	B
Les personnes formées au niveau des Comités de gestion et d'utilisateurs ne gardent pas leur position	C	Les structures de gestion des ouvrages ne fonctionnent pas bien	B	B

Score : A : faible ; B : modéré ; C élevé ; D : très élevé.

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Pertinence	A	Le renforcement des capacités des acteurs est indispensable pour la réussite de la mise en œuvre mais aussi pour l'appropriation des activités et donc leur pérennité
Efficacité	C	Les formations en marchés publics et en GIRE prévues n'ont pas été réalisées compte tenu du fait que les actions ont été focalisées dans la mobilisation des acteurs. En outre, le renforcement institutionnel de la DBRLA n'a pas initié.
Efficience	A	Des résultats probants sont attendus des ateliers spécifiques organisés dans le sens de l'identification et du montage de MP au niveau des CL et ce sans accords d'exécution
Durabilité	B	L'articulation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet, le respect de leurs mandats, rôles et responsabilités font qu'une réelle appropriation du projet existe.

Score : A : très satisfaisant ; B : satisfaisant ; C : insatisfaisant ; D : très insatisfaisant ; X : le critère ne pouvait pas être mesuré.

3.5.6 Exécution budgétaire

Même observation que pour le résultat 1 quant à la non planification d'activités pour la phase de démarrage.

Cependant le résultat est exécuté à 88% de la planification réalisée après le début du projet et est quasi exclusivement lié à la réalisation d'ateliers régionaux spécifiques dans le but de l'obtention des demandes de sous projets à la fin de la phase de démarrage comme prévu dans le DTF.

Le renforcement institutionnel de la DBRLA n'a que 2% d'exécution par rapport à la planification dû au manque de définition des attentes et besoins institutionnel de cette instance.

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Veiller à la tenue des formations en marchés publics au plus vite afin de mener à bien l'ensemble des activités devant se dérouler en 2012	3.5.5.	CTB	Q1/2012

Réalisation de formation GIRE et approche bassin versant pour orienter les réalisations dans une vision de gestion du territoire	3.5.5.	ATN RC	Q1/2012
Audit institutionnel des partenaires pour AE	3.5.3.	CTB	Q1/2012
Elaboration des accords d'exécution pour appui à l'élaboration des demandes de sous projets pour 2° appel à MP	3.5.3.	Coresponsable	Q2/2012
Tenue d'une réunion entre le projet et la DBRLA pour partager le programme de travail annuel de cette dernière	3.5.5.	Responsable national/DBRLA	Q1/2012
Déterminer stratégie alternative pour région de Diourbel par manque de partenaires pour mise en valeur	3.5.4.	ATN Synergie	Q1/2012

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Le projet prend en charge la dimension genre dans son intervention. Dans les TDRs des différentes études, seront tenues en compte les préoccupations relatives à la prise en charge des couches les plus vulnérables. Le projet veillera à l'application des mesures préconisées dans les conclusions des études.

4.2 L'Environnement

La prise en charge de l'environnement étant un facteur de réussite du projet, il sera intégré dans les études qui se feront autour de chaque site. Ces études préconiseront les mesures de mitigation à prendre dans la phase de réalisation des ouvrages et le projet avec d'autres partenaires veilleront à son application.

Les conclusions de l'évaluation environnementale réalisée dans la zone d'intervention par le PEPAM BA est mise à contribution.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
La DBRLA présentera le budget détaillé de la contribution nationale du BARVAFOR au Ministère de l'Économie et des Finances.	SMCL du 27 avril 2011	DBRLA	Avant 2 ^e réunion SMCL	Réalisée
La date officielle de démarrage du projet est fixée au 1 ^e juin 2011.	SMCL du 27 avril 2011	Membres de la SMCL	immédiate	Réalisée
Le siège du projet est délocalisé à Thiès et l'antenne opérationnelle sera basée à Kaolack.	SMCL du 27 avril 2011	Membres de la SMCL	immédiate	Réalisée
Les représentants de l'Association Nationale des Collectivités Rurales (ANCR) et du Ministère chargé de l'environnement sont intégrés dans le Comité de Pilotage.	SMCL du 27 avril 2011	Membres de la SMCL	immédiate	Réalisée
Le Comité de Pilotage adopte la proposition de changements budgétaires faite par le projet.	SMCL du 27/10/2011	Membres de la SMCL	immédiate	réalisée
Une commission interne au projet poursuivra le processus d'acquisition par DRP, le temps que la DBRLA puisse se rapprocher de la DCMP et clarifier le rôle de la commission du Ministère.	SMCL du 27/10/2011	Membres de la SMCL	immédiate	Réalisée, reste la clarification par la DCMP
L'arrêté portant création du projet sera mis à disposition par le Ministère aux membres de la SMCL	SMCL du 27/10/2011	Ministère	Meilleurs délais	Non réalisée

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
Il est important de responsabiliser les différents acteurs nationaux, régionaux et locaux impliqués dans le projet dès son début pour assurer l'appropriation de l'ensemble des activités et de l'intervention, ainsi que sa pérennité.	DBRLA, ARD, acteurs régionaux, CL, etc.
La synergie entre acteurs de développement est fondamentale pour optimiser les opportunités existantes et assurer un développement local durable	Agents de développement
Il fut important de concerter les stratégies, concepts et méthodologies au sein de l'équipe du projet durant la phase de démarrage, malgré que cela a constitué un processus plus long qu'initialement prévu. Cependant, pour des raisons d'efficience et d'atteinte des résultats dans les délais impartis, il faut dès la phase d'exécution, responsabiliser chaque membre de l'équipe et éviter des réunions systématiques de concertation sur tout aspect du projet.	Equipe de projet

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<u>Objectif global</u> « Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1 :réduction de la pauvreté(cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7 :environnement durable) »			
OS	<u>Objectif spécifique</u> « La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée»	<ul style="list-style-type: none"> • A la fin du projet, les CL et les comités d'usagers assument pleinement la gestion et la maintenance des investissements réalisés • Evolution des volumes de production enregistrés par spéculation et ar site (maraîchage, riz, petit élevage...) et part des volumes commercialisés ; • Evolution du nombre de ménages agricoles bénéficiant d'un accès durable à l'eau productive ; • La synergie ONG/Barvafor est effective en terme d'investissement (Barvafor) et accompagnement (ONGs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données OP • Rapports des collectivités locales • Rapports de ONG du programme Synergie • Etude ligne de base • Rapports PTF (PAFA, ARD...) 	Les ONG belges prennent la responsabilité entière pour la valorisation des ouvrages réalisés dans le cadre de la « synergie ». Les bénéficiaires sont capables de payer pour l'eau productive. Le cadre institutionnel permet la réalisation du projet selon la planification retenu Les autres interventions dans la zone d'intervention sont prêtes à développer des synergies qui permettent un complémentarité et la cohérence.
R 1	<u>Résultat 1</u> Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes de micro-projets émanant des CL ; • Nombre de micro-projets qui passent à la phase APD • Volume d'investissement mobilisé i) par les CL ; ii) par les ONGs dans le cadre de la synergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports du Comité de sélection • Rapports du projet • Rapports des BE • Rapports des différentes études 	Les études 'bassins versants' (PAGIRE sur FEE)sont réalisées dans les délais pour la zone du projet La faisabilité d'un nombre suffisant de micro-projets est confirmée par les études L'interférence politique n'influence pas la sélection de projets

		<p>synergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes initiales réalisées et résultats intégrés dans la mise en œuvre et le suivi • Une analyse genre et environnement est exigée pour toutes les études APS et APD 		Le phasage de la ligne 'synergie' permet la complémentarité avec le projet
A.01.01	Mobilisation des acteurs			
A.01.02	Eligibilité, sélection et classification des demandes			
A.01.03	Etudes et supervision des travaux			
A.01.04	Fonds d'études (tarification, environnement, coûts unitaires etc...			
R 2	<p>Résultat 2:</p> <p>Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie (en ha) de périmètres irrigués aménagés ou remis en état • Nombre de ménages agricoles bénéficiant d'un accès garanti aux ressources hydriques • Nombre de m³ d'eau productive disponible annuellement • Volume (en m³) d'eau productive vendu aux forages concernés • Superficie (en ha) de mangroves régénérées • Mesures de mitigations des risques genre et environnement intégrés dans les cahiers de charges et mises en œuvre dans les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations • statistiques des ASUFOR • Rapports du projet • Rapports des BE 	<p>La mobilisation de la participation financière des bénéficiaires se fait avant la réalisation des ouvrages</p> <p>Les bénéficiaires contribuent en nature à la réalisation des ouvrages</p>
A.02.01	Réalisation des bassins de rétention (phase 1 et 2)			
A.02.02	Réalisation de l'équipement de forages (phase 1 et 2)			
A.02.03	Réalisation de digues anti-sel (phase 1 et 2)			
A.02.04	Régénération mangroves (phase 1 et 2)			

R 3	<p><u>Résultat 3:</u> Les capacités des acteurs concernés sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes formées à la mise en valeur des périmètres ; • Pourcentage de producteurs (hommes et femmes) ayant adopté les techniques recommandées ; • % des bénéficiaires qui payent pour l'eau productive (forfait et/ou par volume) • Evolution du nombre de conflits d'utilisation de l'eau entre différents usagers • 1 comité de gestion des aménagements fonctionnel dans chaque site • Les comités de gestion et d'usagers sont formés sur les dimensions genre et environnement • Documents de capitalisation disponibles et partagés 	<p>observation rapports des comités de gestion rapports des ASUFOR rapports du projet Compte-rendus de formation par prestataires publics et privés</p>	<p>Des synergies peuvent être établies avec des acteurs spécialisés dans le domaine de la mise en valeur Renouvellement raisonnable des personnes formées garde leur position</p>
A.03.01	Appui technique aux CL et aux bénéficiaires finaux			
A.03.02	Renforcement institutionnel de la DBRLA			
A.03.03	Formations à la mise en valeur			
A.03.04	Formations en gestion et maintenance des ouvrages			
A.03.05	Formations en approche 'bassins versants			
A.03.06	Formations en passation de marchés publics			
A.03.07	Participation aux formations, séminaires et conférences			
A.03.08	Capitalisation des expériences			

7.2 Activités M&E

La mise en place de la ligne de base et du système de suivi évaluation du projet est en cours moyennant un service de consultance externe.

L'objet de l'étude est la réalisation de l'étude de référence de départ, l'analyse et la validation du cadre logique dans le contexte actuel et en harmonie avec la stratégie nationale de développement durable (particulièrement pour les secteurs associés à l'intervention du projet), comprenant la validation et l'adaptation éventuelle des indicateurs pertinents. Fait également partie de l'étude la proposition du système de suivi et évaluation (M&E) tant pour le projet que pour les acteurs principaux concernés. La proposition des modalités de collecte de l'information nécessaire pour réaliser le suivi des indicateurs est également objet de l'étude.

De telle façon à faciliter le suivi et évaluation de l'intervention et de pouvoir fournir un outil aisé aux acteurs impliqués, le système M&E est traduit visuellement, raison pour laquelle l'étude proposera un squelette d'un Système d'Information Géographique (SIG), ainsi que la structure de la base de données associée.

7.3 Rapport "Budget versus actuel (y – m)"

Modifications budgétaires

Une modification budgétaire fut approuvée par la SMCL en date du 27/10/2011 pour les lignes suivantes:

- A-01-04 Fonds d'études : diminution de 25 000 EUR
- Création Z-04-06, Baseline et système de suivi et évaluation : 25 000 EUR
- Z-02-01 Investissements équipement de bureau : augmentation de 17 000 EUR
- Z-02-03 Investissements IT : diminution de 17 000 EUR
- Z-02-02 Investissements véhicules : augmentation de 19 413 EUR
- X-01-01 Réserve cogestion : diminution de 19 413 EUR

Prenant en compte les modifications apportées, le budget total de 11 000 000 EUR se répartit en : *partie cogestion 9 346 587 EUR et partie régie 1 653 413 EUR.*

Exécution budgétaire

Le taux d'exécution au 31/12/2011 est de 156% par rapport à la planification initiale réalisée par le responsable national en début de la gestion 2011 et approuvé par la SMCL au mois d'avril de cette année. Soit un 146% en régie et 195% en cogestion. Il faut noter qu'aucune activité n'avait été planifiée pour la phase de démarrage, se limitant au frais de fonctionnement, ce qui explique ces % d'exécution.

L'exécution budgétaire par rapport au budget total représente 4%, dont 18 % en régie et 1% en cogestion.

Considérant que la phase de démarrage fut principalement consacrée à la mobilisation des acteurs, il n'y a aucune difficulté dans l'exécution budgétaire; néanmoins, elle aurait pu être légèrement plus élevée si les ressources économiques nécessaires au bon déroulement des activités du projet avaient été transférées de façons mensuelles et opportunes.

Exécution budgétaire:

Par rapport à la planification 2011 :

	Fin Mode	Forecast 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Tot	% Exéc
A		0,00	0	0	,01	15,53	15,54	?%
01 Mobilisation et études		0,00	0	0	0	2,7	2,70	?%
01 Mobilisation des acteurs	COGES	0,00	0	0	0	2,7	2,70	?%
02 Eligibilité, sélection et classification des demandes	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
03 Etudes et supervision des travaux	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
04 Fonds d'études (tarification, environnement, coûts)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
02 Ouvrages		0,00	0	0	0	0	0,00	?%
01 Réalisation des bassins de retention (phase 1&2)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
02 Réalisation de l'équipement des forages (phase 1&2)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
03 Réalisation de digues anti-sel (phase 1&2)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
04 Régénération de mangroves (phase 1&2)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
	REGIE	206,25	0,60	146,13	99,01	55,36	301,10	146%
	COGEST	50,00	0,00	0,00	17,91	79,75	97,66	195,3%
	TOTAL	256,25	0,60	146,13	116,92	135,11	398,76	155,6%



	Fin Mode	Forecast 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Tot	% Exec
04 Régénération de mangroves (phase 1&2)	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
03 Renforcement des capacités		0,00	0	0	,01	12,83	12,84	?%
01 Appui technique aux CL et aux bénéficiaires finaux	COGES	0,00	0	0	0	12,76	12,76	?%
02 Renforcement institutionnel de la DBRLA	COGES	0,00	0	0	,01	,07	0,08	?%
03 Formations à la mise en valeur	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
04 Formations en gestion et maintenance des ouvrages	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
05 Formations en approche 'bassins versants	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
06 Formations marchés publics	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
07 Participation aux formations, séminaires et conférences	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
08 Capitalisation des expériences	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
X Réserve budgétaire		0,00	0	0	0	0	0,00	?%
	REGIE	206,25	0,60	146,13	99,01	55,36	301,10	146%
	COGEST	50,00	0,00	0,00	17,91	79,75	97,66	195,3%
	TOTAL	256,25	0,60	146,13	116,92	135,11	398,76	155,6%



	Fin Mode	Forecast 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Tot	% Exec
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE		0,00	0	0	0	0	0,00	?%
01 Réserve budgétaire		0,00	0	0	0	0	0,00	?%
01 Réserve budgétaire co-gestion	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
02 Réserve budgétaire régie	REGIE	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX		256,25	,6	146,13	116,91	119,58	383,22	149,5%
01 Frais de personnel		119,25	,6	25,83	103,59	75,16	205,18	172,1%
01 Assistance technique Internationale	REGIE	75,00	,6	25,83	85,36	43,73	155,52	207,4%
02 Assistance technique Nationale + LAF	REGIE	29,25	0	0	12,54	11	23,54	80,5%
03 Assistance technique Génie rurale Thiès	COGES	5,00	0	0	0	7,09	7,09	141,8%
04 Personnel d'appui	COGES	10,00	0	0	3,42	9,51	12,93	129,3%
05 Autres frais de personnel	COGES	0,00	0	0	2,27	3,83	6,10	?%
	REGIE	206,25	0,60	146,13	99,01	55,36	301,10	146%
	COGEST	50,00	0,00	0,00	17,91	79,75	97,66	195,3%
	TOTAL	256,25	0,60	146,13	116,92	135,11	398,76	155,6%



		Planning version		Last accounting / last planning					
		SEN1002411-2011Q1							
	Fin Mode	Forecast 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Tot	% Exec	
05 Autres frais de personnel	COGES	0,00	0	0	2,27	3,83	6,10	?%	
02 Investissements		137,00	0	120,3	2,19	31,84	154,33	112,6%	
01 Equipement bureau	COGES	5,00	0	0	0	13,55	13,55	271%	
02 Véhicules	REGIE	102,00	0	120,3	1,11	0	121,41	119%	
03 Equipement IT	COGES	30,00	0	0	0	18,29	18,29	61%	
04 Habilitation locaux	COGES	0,00	0	0	1,08	0	1,08	?%	
03 Frais de fonctionnement		0,00	0	0	11,13	11,95	23,08	?%	
01 Frais de fonctionnement des véhicules	COGES	0,00	0	0	6,33	2,45	8,78	?%	
02 Frais de maintenance des véhicules	COGES	0,00	0	0	,14	,12	0,26	?%	
03 Télécommunications	COGES	0,00	0	0	1,34	1,11	2,45	?%	
04 Fonctionnement bureau	COGES	0,00	0	0	6,1	2,61	8,71	28%	
	REGIE	206,25	0,60	146,13	99,01	55,36	301,10	146%	
	COGEST	50,00	0,00	0,00	17,91	79,75	97,66	195,3%	
	TOTAL	256,25	0,60	146,13	116,92	135,11	398,76	155,6%	

	Fin Mode	Forecast 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Tot	% Exec
03 Télécommunications	COGES	0,00	0	0	1,34	1,11	2,45	?%
04 Fonctionnement bureau	COGES	0,00	0	0	,61	3,61	4,22	?%
05 Missions équipe	COGES	0,00	0	0	1,3	2,27	3,57	?%
06 Frais de représentation et de communication externe	COGES	0,00	0	0	,43	,14	0,57	?%
07 Frais financiers	COGES	0,00	0	0	0	,09	0,09	?%
08 Réunions de concertation etc	COGES	0,00	0	0	,98	2,16	3,14	?%
04 Audit et Suivi et Evaluation		0,00	0	0	0	,63	0,63	?%
01 Evaluations	REGIE	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
02 Mission de démarrage	REGIE	0,00	0	0	0	,12	0,12	?%
03 Frais de consultance	COGES	0,00	0	0	0	0	0,00	?%
04 Audit financier	REGIE	0,00	0	0	0	,02	0,02	?%
	REGIE	206,25	0,60	146,13	99,01	55,36	301,10	146%
	COGEST	50,00	0,00	0,00	17,91	79,75	97,66	195,3%
	TOTAL	256,25	0,60	146,13	116,92	135,11	398,76	155,6%



Par rapport au budget total :

Project Title :		Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès						
Budget Version:		D01						
Currency :		EUR						
YtD :		Report includes all valid transactions, registered up to today						
	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
A			8.019.000,00	15.548,15	0,00	15.548,15	8.003.451,85	0%
01 Mobilisation et études			839.000,00	2.701,70	0,00	2.701,70	836.298,30	0%
01 Mobilisation des acteurs		COGES	11.500,00	2.701,70	0,00	2.701,70	8.798,30	23%
02 Eligibilité, sélection et classification des demandes		COGES	22.500,00	0,00	0,00	0,00	22.500,00	0%
03 Etudes et supervision des travaux		COGES	750.000,00	0,00	0,00	0,00	750.000,00	0%
04 Fonds d'études (tarification, environnement, coûts unitaires)		COGES	55.000,00	0,00	0,00	0,00	55.000,00	0%
02 Ouvrages			6.560.000,00	0,00	0,00	0,00	6.560.000,00	0%
01 Réalisation des bassins de rétention (phase 1&2)		COGES	4.500.000,00	0,00	0,00	0,00	4.500.000,00	0%
02 Réalisation de l'équipement des forages (phase 1&2)		COGES	800.000,00	0,00	0,00	0,00	800.000,00	0%
03 Réalisation de digues anti-sel (phase 1&2)		COGES	900.000,00	0,00	0,00	0,00	900.000,00	0%
04 Régénération de mangroves (phase 1&2)		COGES	360.000,00	0,00	0,00	0,00	360.000,00	0%
03 Renforcement des capacités			620.000,00	12.846,45	0,00	12.846,45	607.153,55	2%
01 Appui technique aux CL et aux bénéficiaires finaux		COGES	400.000,00	12.761,63	0,00	12.761,63	387.238,37	3%
02 Renforcement institutionnel de la DBRLA		COGES	110.000,00	84,82	0,00	84,82	109.915,18	0%
		REGIE	1.653.413,00	301.101,74	0,00	301.101,74	1.352.311,26	18%
		COGEST	9.346.587,00	97.659,06	0,00	97.659,06	9.248.927,94	1%
		TOTAL	11.000.000,00	398.760,80	0,00	398.760,80	10.601.239,20	4%

Project Title : **Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
03 Formations à la mise en valeur		COGES	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
04 Formations en gestion et maintenance des ouvrages		COGES	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
05 Formations en approche 'bassins versants		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
06 Formations marchés publics		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
07 Participation aux formations, séminaires et conférences		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
08 Capitalisation des expériences		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			340.587,00	0,00	0,00	0,00	340.587,00	0%
01 Réserve budgétaire			340.587,00	0,00	0,00	0,00	340.587,00	0%
01 Réserve budgétaire co-gestion		COGES	260.587,00	0,00	0,00	0,00	260.587,00	0%
02 Réserve budgétaire régie		REGIE	80.000,00	0,00	0,00	0,00	80.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.640.413,00	383.212,65	0,00	383.212,65	2.257.200,35	15%
01 Frais de personnel			1.875.000,00	205.175,38	0,00	205.175,38	1.669.824,62	11%
01 Assistance technique Internationale		REGIE	750.000,00	155.520,70	0,00	155.520,70	594.479,30	21%
		REGIE	1.653.413,00	301.101,74	0,00	301.101,74	1.352.311,26	18%
		COGEST	9.346.587,00	97.659,06	0,00	97.659,06	9.248.927,94	1%
		TOTAL	11.000.000,00	398.760,80	0,00	398.760,80	10.601.239,20	4%



Project Title : **Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès**

Budget Version: **D01**

Currency : EUR

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
02 Assistance technique Nationale + LAF		REGIE	585.000,00	23.542,85	0,00	23.542,85	561.457,15	4%
03 Assistance technique Génie rurale Thiès		COGES	180.000,00	7.086,24	0,00	7.086,24	172.913,76	4%
04 Personnel d'appui		COGES	258.000,00	12.929,90	0,00	12.929,90	245.070,10	5%
05 Autres frais de personnel		COGES	102.000,00	6.095,69	0,00	6.095,69	95.904,31	6%
02 Investissements			176.413,00	154.328,33	0,00	154.328,33	22.084,67	87%
01 Equipement bureau		COGES	19.000,00	13.545,86	0,00	13.545,86	5.454,14	71%
02 Véhicules		REGIE	121.413,00	121.413,06	0,00	121.413,06	-0,06	100%
03 Equipement IT		COGES	26.000,00	18.286,26	0,00	18.286,26	7.713,74	70%
04 Habilitation locaux		COGES	10.000,00	1.083,15	0,00	1.083,15	8.916,85	11%
03 Frais de fonctionnement			397.000,00	23.083,81	0,00	23.083,81	373.916,19	6%
01 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	90.000,00	8.784,84	0,00	8.784,84	81.215,16	10%
02 Frais de maintenance des véhicules		COGES	96.000,00	264,88	0,00	264,88	95.735,12	0%
03 Télécommunications		COGES	15.000,00	2.445,57	0,00	2.445,57	12.554,43	16%
04 Fonctionnement bureau		COGES	90.000,00	4.217,80	0,00	4.217,80	85.782,20	5%
		REGIE	1.653.413,00	301.101,74	0,00	301.101,74	1.352.311,26	18%
		COGEST	9.346.587,00	97.659,06	0,00	97.659,06	9.248.927,94	1%
		TOTAL	11.000.000,00	398.760,80	0,00	398.760,80	10.601.239,20	4%



Project Title : **Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
02 Frais de maintenance des véhicules		COGES						
03 Télécommunications		COGES	15.000,00	2.445,57	0,00	2.445,57	12.554,43	16%
04 Fonctionnement bureau		COGES	90.000,00	4.217,80	0,00	4.217,80	85.782,20	5%
05 Missions équipe		COGES	60.000,00	3.574,70	0,00	3.574,70	56.425,30	6%
06 Frais de représentation et de communication externe		COGES	30.000,00	564,06	0,00	564,06	29.435,94	2%
07 Frais financiers		COGES	6.000,00	93,64	0,00	93,64	5.906,36	2%
08 Réunions de concertation etc		COGES	10.000,00	3.138,32	0,00	3.138,32	6.861,68	31%
04 Audit et Suivi et Evaluation			192.000,00	625,13	0,00	625,13	191.374,87	0%
01 Evaluations		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
02 Mission de démarrage		REGIE	15.000,00	119,72	0,00	119,72	14.880,28	1%
03 Frais de consultance		COGES	75.000,00	0,00	0,00	0,00	75.000,00	0%
04 Audit financier		REGIE	15.000,00	19,00	0,00	19,00	14.981,00	0%
05 Appui technique CTB HQ		REGIE	12.000,00	486,41	0,00	486,41	11.513,59	4%
06 Ligne de base et système de suivi/évaluation		REGIE	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
		REGIE	1.653.413,00	301.101,74	0,00	301.101,74	1.352.311,26	18%
		COGEST	9.346.587,00	97.659,06	0,00	97.659,06	9.248.927,94	1%
		TOTAL	11.000.000,00	398.760,80	0,00	398.760,80	10.601.239,20	4%



7.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires identifiés dans le projet sont :

1. La population au niveau des communautés rurales

Les populations des communautés rurales qui bénéficieront des investissements du projet au travers de ses différentes composantes, seront les bénéficiaires directs de l'intervention. Les retombées concerneront directement :

- l'augmentation des surfaces irriguées,
- la génération de revenus via les recettes de commercialisation et de transformation des produits agricoles et d'élevage,
- la possibilité de financer des activités sociales (écoles, dispensaires, puits, ...).

Le projet portera une attention particulière aux femmes, fortement impliquées dans les activités de maraîchage qui sera une des principales spéculations pratiquées notamment au niveau de la commercialisation et de la transformation. Pour les communautés bénéficiant de nouvelles infrastructures (retenues d'eau), des retombées indirectes positives sont attendues au travers du développement du maraîchage et de l'élevage.

2. Les Collectivités locales

Les CL et tout particulièrement les CR seront les structures qui bénéficieront d'infrastructures nouvelles (bassins de rétention), d'équipements plus performants au niveau des forages et de manière générale d'une augmentation des surfaces productives de leur territoire. Cette augmentation devrait, à terme, avoir un impact bénéfique sur les recettes communales grâce à la croissance des volumes de produits et échangés.

3. Les partenaires techniques et institutionnels

Les différents partenaires techniques et institutionnels (DBRLA, ARD, ...) bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités dans le cadre d'accords d'exécution. Pour la DBRLA il s'agira notamment d'un renforcement institutionnel stratégique et opérationnelle alors que pour les autres acteurs (ex : ARD), il s'agira essentiellement d'un appui et d'un renforcement dans le cadre de tâches spécifiques déléguées dans le cadre de leur mandat. De la sorte, ces acteurs gagneront en crédibilité vis-à-vis des populations et vis-à-vis de la structure administrative et politique s'ils assument correctement leurs missions.

Durant l'année 2011, la principale activité qui a fait l'objet de ciblage d'acteurs/bénéficiaires est « la mobilisation des acteurs ». Dans ce cadre le projet a organisé des rencontres régionales intitulées « ateliers spécifiques d'information et d'appui-conseil pour la mobilisation des sous projets » dont a eu pour objectifs :

- l'information sur les procédures de participation au BARVAFOR, et
- l'accompagnement de l'identification et de la préparation des demandes de sous projets.

A cet effet, des ateliers ont été organisés pour chaque région au profit des services techniques, projets, ONG, fédérations d'association de producteurs et collectivités locales de la zone du projet.

Ainsi, sur les 193 collectivités locales cibles du projet, 156 CL ont été visées dans cette activité avec un taux de participation estimé à 90% pour les collectivités locales et 100% pour les acteurs techniques (services techniques déconcentrés, projets et ONG).

Les 37 CL restantes sont celles localisées dans la région de Fatick où l'activité n'est pas encore tenue mais est planifiée pour début d'année 2012.

La démarche du projet, inscrite dans le processus de décentralisation du pays, articulant l'ensemble des acteurs impliqués, s'appuyant sur les compétences existantes et respectant les rôles et responsabilités de chaque acteur, a généré une dynamique participative avec une réelle implication de chacun des acteurs. De telle façon les bases pour l'appropriation sont lancées.

7.5 Planification opérationnelle Q1-2012

R1 : Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en oeuvre

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Dead line	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1. Mobilisation des acteurs	1.1. Finalisation et diffusion répertoire des acteurs dans eau, agriculture de chaque région (Projets, ONG, Associations)	Une base de données des acteurs pour 5 régions consolidée et transmise aux ARD													30-janv	ATN RC et Synergie	CCA	Importance de concertation de BD avec ARD
	1.2 Atelier national de lancement du projet	1 atelier organisé													30-janv	responsable national/Ministère	coresponsable, CCA	
	1.3 Participation aux instances d'harmonisation des méthodes des acteurs du programme synergie	Actions concertées													30-mars	ATN Synergie	coresponsable	
2. Eligibilité, sélection et classification des demandes	2.1 Finalisation et validation interne du MPI	MPI validé par le projet													16-janv	ATN GR	CCA	
	2.2 Transmission des critères d'éligibilité et de sélection aux CTR	Critères d'éligibilité et de sélection transmis													18-janv	responsable national	coresponsable	Dépend de 2.1.

	2.3 Suivi des arrêtés de constitution des CTR et CRS auprès des gouverneurs dans les 5 régions	Arrêtés publiés														20-janv	ATN GR / ATN Synergie	ATN RC, responsable national, coresponsable	Dépend des décisions des gouverneurs basés sur la lettre du Ministère des Ecovillages
	2.4 Ateliers (5) de concertation et de validation des critères d'éligibilité et de sélection et du ROI avec les CTR	ROI et critères de sélection validés par les CTR														10-fév	coresponsable	responsable national	Dépend de 2.2. et 2.3.
	2.5 Réception des SP	Demandes de SP par région														15-fév	ATN	responsables	
	2.6. Classification et 1° sélection	Liste des SP éligibles et classées par priorité														24-fév	coresponsable	AJ GR, CCA	Dépend de 2.4. et 2.5.
	2.7. Sélection des SP par les CTR	SP présélectionnés														5-mar	responsables	ARD	
	2.8. Sélection des MP par les CRS	SP sélectionnés et priorisés														16-mar	responsables	gouverneurs	
	2.9. Répartition des MP par lots pour études APS/APD	Définition SP par lots pour études														21-mar	ATN GR	Coresponsable, RAF, CTB, DBRLA	
	2.10. Préciser contenu de la composante mangroves	Proposition d'activités éligibles pour la composante														30-janv	ATN RC	CCA	
	2.11. Révision du canevas de sous projet sur la base des résultats du premier appel à SP	Canevas révisé sur base de premier appel à SP														27-avr	coresponsable	ATN Synergie, AJ GR, responsable national	
	2.12. Révision des critères de sélection des SP	Critères de sélection														4-mai	coresponsable	CCA, AJ GR	

	2.13. Validité des critères de sélection par 5 CTR conjointement	Critères de sélection validés et uniformisés													16-mai	coresponsable	CTR, responsable national	
3. Etudes et supervision des travaux	3.1. Elaboration et validation modèle TdR (partie technique) pour études APS, APD par type d'ouvrage	TdR validés avec équipe de projet pour les 4 composantes du projet														ATN GR	Responsable national, coresponsable	
	3.2. Elaboration modèle DAO/DC (partie administrative, légale) pour études APS et APD	Modèle DAO/DC concerté entre parties													23-janv	RAF	Resposanbles, CTB, DBRLA	La coordination avec la CTB et la cellule des MP est très importante afin d'avoir 1 modèle concerté Insérer clause de satisfaction des études pour considérer contrôle des travaux
	3.3 Réunion de partage de modèle TDR d'études APS/APD et contrôle des travaux pour bassins de rétention et digues anti-sel	TdR partagés avec la DBRLA													23-janv	responsable national	ATN GR, AJ GR, coresponsable, DBRLA	Dépend de 3.1.

	3.4. Appel à manifestation d'intérêt aux études APS et APD/DAO	Annonce finalisée et publiée													19-janv	RAF	responsables, CTB	Vérifier la responsabilité de la commission des marchés publics dans le processus
	3.5. Short list de Cinq cabinets d'études pour aménagements hydro-agricoles	Cabinets potentiels sélectionnés													20-fév	responsables		Pré-requis sous activité 2.10
	3.6. Lettre d'invitation et TDR Etudes (APS et APD/DAO) de travaux d'aménagements	Lettre et TdR validés													30-mars	RAF	Responsables	Pré-requis sous activité 2.10
	3.7. Validation du Projet de contrat aux BE	Modèle contrat validé													30-mars	RAF	Responsables, CTB	
	3.8. Appel à manifestation d'intérêt pour le contrôle des travaux	Annonce finalisé et publiée													5-mai	RAF	Responsables	
	3.9. Short list de Cinq BE pour contrôle de travaux	BE potentiels sélectionnés													10-juin	Responsables		
	3.10. Approbation des différentes études APS	APS approuvés													15-juin	Responsables	ATN GR, AJ GR	
	3.11 Elaboration modèle TDR (partie technique) pour contrôle des travaux par type d'ouvrage	TdR validés													30-juin	ATN GR	AJ GR, responsables	

	4.6. Définition de stratégie environnement	Stratégie environnement proposé														30-mar	coresponsable	Responsable national	Dépend de 4.1.
--	--	---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	---------------	----------------------	----------------

R2 : Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agrosylvo pastorale sont réalisés

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1. Réalisation des bassins de rétention	Lancement AO	Validation CTB et ministère ; Sélection entreprise de construction													28-déc	RAF	Responsables, CTB, DBRLA	Coordination étroite avec point focal des marchés publics, avocat CTB et responsable des MP de la CTB
2. Réalisation de l'équipement de forages	Lancement AO	Validation CTB et ministère												28-déc	RAF	Responsables, CTB, DBRLA		
3. Réalisation de digues anti-sel	Lancement AO	Validation CTB et ministère												28-déc	RAF	Responsables, CTB, DBRLA		
4. Régénération mangroves	Lancement AO	Validation CTB et ministère												28-déc	RAF	Responsables, CTB, DBRLA		

R3 : Les capacités des acteurs concernés sont renforcées

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
	1.1 Cadre proposition d'AE pour résultats 1 et 3	Acteurs identifiés pour AE													13-janv	coresponsable	Responsable national, CTB	

bénéficiaires finaux	1.2 Préparation des axes de collaboration avec les ARD pour accompagnement dans élaboration des sous projets en vue d'AE	Base de discussion avec CTB																19-janv	ATN RC et Synergie	coresponsable		
	1.3 Evaluation d'un accord de partenariat avec la DEM pour composante forage	Lignes d'action identifiées																	13-janv	Responsable national	coresponsable	
	1.4 Accompagnement technique complémentaire des CL et ARD pour l'élaboration des MP	Une réunion appui conseil dans régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine, selon les besoins																	20-janv	ATN RC	ATN GR	cette journée est un complément aux ateliers spécifique d'appui conseil aux collectivités locales pour l'élaboration des MP. Chaque région a le libre choix de l'organiser selon ses besoins
	1.5 Missions d'évaluation administrative et financière des ARD	Evaluation réalisée																	15-fév	coresponsable	CTB Dakar et Bruxelles	
	1.6 Recrutement d'un opérateur de proximité pour le renforcement des capacités des acteurs	TdR élaborés et lancés																	25-mars	ATN RC	ATN Synergie	

	plan de formation, mise en œuvre du plan d'action.																					
5. Formations en approche « Bassins versants » et GIRE	5.1. Tdr pour formation approche GIRE/bassin versants pour CCA, acteurs techniques centraux et déconcentrés	TdR concertés et lancés																	15-fév	Responsable national	ATN RC, coresponsable	
	5.2. Réalisation des formations	Partenaires nationaux et régionaux formés																	15-avr	Responsable national	CCA	
6. Formations en marchés publics	6.1. Coordination avec CTB pour formation marchés publics avec les acteurs du projet (CCA, DBRLA)	Formation planifiée																	15-fév	RAF	CTB	la formation est organisée par la CTB avec autres projets
	6.2. Déroulement de la formation	CCA partenaires et																	15-avr	RAF	CTB, coresponsable	

Z. Activités générales de gestion

Z-01 Personnel

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1. Contrats du personnel	1.1. Enregistrement des contrats à l'inspection du travail	Contrats enregistrés													25-janv	Responsable national	RAF	
	1.2. Inscription IPM	Couverture maladie pour CCA													30-janv	RAF		
3. Architecture de fonctions	3.1. Entretiens de fonctions	Fonctions concertées													28-fév	responsables	CTB	Appliquer les cercles de développement
	3.2. Entretiens de fonctionnement	Première évaluation du personnel													30-mar	responsables	CTB	

Z-02 Investissements

Activités	Sous activités	Résultats Attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
Equipement IT	Acquisition photocopieuses pour projet	TdR élaborés, biens réceptionnés													28-fév	RAF	responsables	

Z-03 Fonctionnement

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1. Véhicules	1.1. Acquisition carburant	Contrat signé													30-janv	RAF	responsables	
	1.2. Contrat d'entretien véhicules	Contrat signé													30-janv	RAF	responsables	
2. Télécommunications	2.1. Services de communication, électricité, internet	Contrat signé													30-janv	RAF	responsables	
3. Projet	3.1. Entretien des locaux, du matériel informatique et bureautique, du groupe électrogène et matériel froid	Contrats signés													30-janv	RAF	responsables	
4. Représentation et communication externe	4.1. Reproduction outils d'information-communication pour atelier national	Dépliants, classeurs Barvafor													30-janv	RAF		

Activités	Sous activités	Résultats attendus	Q1			Q2			Q3			Q4			Deadline	Responsable	Acteurs associés	Observations
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1. Evaluations																		
2. Mission de démarrage																		
3. Consultance	3.1. Etude appui à la réflexion en vue d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie et une politique nationale sur l'eau productive	Assistant technique international perlé engagé et première mission													30-sept	coresponsable	DBRLA	
4. Audit Financière	4.1 Audit année 1	Première année														RAF	responsables	
5. Appui technique CTB HQ																		
6. Baseline et système M&E	6.1 Validation des TDR de l'étude du système de suivi-évaluation et de la ligne de base	TdR concertés et validés avec CTB													16-janv	coresponsable	CTB, AJ M&E	
	6.2 Lancement du marché de l'élaboration du système de suivi-évaluation et de la baseline par la CTB	TdR lancés													15-mar	coresponsable	CTB Bruxelles	Lancement dépend si le CSCh doit être approuvé par SMCL ou non